



Auteur : Catherine Dietschi	Rapport CODIS n° 2015/2
Titre : La Transition bibliographique aujourd'hui : journée d'étude AFNOR CN46 / BnF, Paris, 26 juin 2015	Date : 9 juillet 2015
	Version :
	Publié :

La journée d'étude sur le thème de la Transition bibliographique (avec un T majuscule) s'est déroulée le 26 juin à la Bibliothèque nationale de France du site François-Mitterrand. Elle a réuni 340 participants venant presque exclusivement de France. La journée a été [filmée](#).

## Ouverture

La journée a été introduite par la directrice de la BnF, Sylviane Tarsot-Gillery qui a relevé que la visibilité des bibliothèques passe par la qualité des données. Il ne s'agit pas seulement de changer les normes de catalogage, mais aussi de changer les pratiques et d'accompagner ce changement.

Pierre Fuzeau, président de la commission [AFNOR CN 46](#) "Information et documentation" et Gaëlle Béquet, présidente de l'[ISO TC 46](#) "Information et documentation" ont introduit les bases de la normalisation qui reposent sur la pratique, l'innovation et la confiance. La normalisation n'est pas obligatoire, elle est basée sur le consensus et non pas un accord majoritaire. Une nouvelle norme met au plus court un an pour sortir, au plus long 4 ans. Les normes officielles sont révisées tous les 5 ans.

Le TC 46 (Comité technique) s'est réuni début juin à Pékin (120 experts provenant de 22 pays).

Parmi les points qui ont été traités:

- projet d'identifiant ISLJ (international standard link identifier). L'ISBN et l'ISRC vont être révisés,
- projet de protocole d'échange de données pour l'interopérabilité et la préservation,
- révision des statistiques de bibliothèques pour introduire le numérique,
- révision d'ISO 15489-1 (records management),
- révision d'ISO 7098 (romanisation du chinois).

### **Les enjeux de la Transition bibliographique : quelles instances, quelles normes, quels formats ? (Philippe Le Pape, Françoise Bourdon, Emmanuelle Bermès)**

Philippe Le Pape (ABES) relève que nos logiciels sont de vieux systèmes qui n'ont pas pris en compte la modification profonde de l'usage de la recherche par Internet. Il est difficile de trouver un catalogue de bibliothèque sur le web.

Le modèle FRBR a été développé dans les années 1990 pour faciliter la recherche, sans objectif de mettre les données sur le web, mais ce concept convient finalement bien. Les normes actuelles ne sont pas conformes au modèle FRBR.

Il a ensuite très bien illustré le concept du FRBR à partir d'une photo représentant les auteurs du "Nouveau roman" (Jérôme Lindon, éditeur ; Samuel Beckett, auteur ; Robert Pinget, traducteur, etc.).

Les RDA intègrent FRBR mais pas de manière satisfaisante pour les Français car ce n'est pas toujours conforme à FRBR et aux spécificités françaises. La France a donc pris l'option de prendre dans RDA ce qui convient et de modifier ce qui ne convient pas. Les premiers chapitres des RDA-FR sont sortis le 25 juin 2015 (livre blanc).

Françoise Bourdon (BnF) a ensuite présenté les différents processus de décision en matière de catalogage.

D'un côté, l'IFLA qui a été créée en 1927. La section de catalogage existe depuis 1936 et comprend aujourd'hui 124 membres représentant 50 pays.

Tous les textes de base viennent de l'IFLA : ISBD, FRBR, FRAD, FRSAD, les principes internationaux de catalogage (en cours de révision). L'IFLA est en lien avec le réseau ISSN et un groupe de travail de l'IFLA étudie l'intégration en un seul modèle du FRBR, FRAD et FRSAD.

D'un autre côté le JSC dont l'origine date de 1974, lorsque le besoin de mettre à jour les AACR s'est fait sentir. Il inclut 10 membres représentant 5 pays. Les RDA sont très marquées par le monde anglo-saxon. Une tentative de nouvelle gouvernance sera présentée début juillet pour ouvrir les décisions à d'autres communautés.

De nouveaux groupes de travail ont été créés en 2015 pour les agrégats, les majuscules, les entités fictives et les codes de fonction.

Le processus de décision suit le calendrier suivant: en août c'est la fin du dépôt des nouvelles propositions, en octobre, la clôture des commentaires et en novembre les décisions sont publiées dans le [RDA toolkit](#). Il y a des protocoles d'échanges d'information entre l'IFLA et le JSC.

Il y aussi [EURIG](#), créé en 2011 sous l'initiative des Anglais, Allemands, Espagnols et Suédois. Il comprend aujourd'hui 37 membres (dont la BNS et RERO) représentant 23 pays et a été constitué pour apporter une meilleure internationalisation des RDA. Il n'y a plus qu'un groupe de travail créé en 2015 pour les expressions (c'est d'ailleurs le point faible des RDA). Concernant les autres thèmes, les membres EURIG ont choisi de participer aux groupes de travail du JSC.

Françoise Bourdon a parlé de l'importance du "réseau" [Gordon Dunsire](#) : il est partout, président du JSC, président dans deux groupes de travail, en lien avec ISSN, ONIX, membre de la section de catalogage de l'IFLA, membre d'EURIG, etc.

A l'international, les représentants français sont : Françoise Leresche pour l'IFLA et EURIG, Philippe Le Pape pour l'IFLA, UNIMARC et EURIG, Patrick Le Bœuf pour FRBR et Vincent Boulet pour VIAF.

Un nouveau site a été créé pour recenser et expliquer tout ce qu'il faut savoir sur les nouvelles normes: <http://transition-bibliographique.fr/>

Emmanuelle Bermès (BnF) a élargi le périmètre au web sémantique en représentant ses différents composants sous forme de Lego :

- les standards du web sémantique selon la grammaire RDF des triplets (sujet, prédicat, objet),
- BibFrame qui n'est ni un format, ni tout à fait un modèle mais un cadre pour accompagner la transition bibliographique. Il est censé remplacer MARC21 mais ce n'est pas un format, il intègre partiellement FRBR mais pas complètement,
- schema.org : autre modèle pour exposer les données sur le web, basé sur un vocabulaire simple pour expliquer aux moteurs de recherche ce qu'on a mis sur le web,
- bibliograph.net qui est développé par OCLC pour compléter schema.org et qui a amené à la création de bib.schema.org.

<http://data.bnf.fr/> est basé sur l'agrégation de l'existant pour exprimer plus de finesse.

Il faut remplacer MARC par un nouveau format aussi riche et complet mais sans changer fondamentalement la manière de travailler.

Le web sémantique est d'une grande complexité technologique mais est-ce que les fournisseurs de SIGB sont adaptés à nos besoins ? Les bibliothécaires n'ont pas besoin de comprendre le détail des différentes normes, il faut travailler sur la modélisation et créer des ponts d'interopérabilité, définir un cadre bibliographique simple, mettre en place des systèmes intelligents pour exploiter les données de façon transparente pour les bibliothèques et les usagers.

### **Ça se passe près de chez nous : retours d'expérience et témoignages (Mélanie Roche et Thierry Clavel)**

Mélanie Roche (BnF) a relevé les différentes problématiques autour des RDA:

- Traduire : certains pays traduisent, traduisent partiellement, ne traduisent pas du tout,
- Former : il faut former au modèle plutôt qu'au code,
- Evaluer : il faut évaluer la faisabilité en fonction de l'existant, évaluer les traductions et les formations.

Les pionniers sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et, avec un peu de retard l'Allemagne.

Les "expérimentateurs" sont la Chine, la Turquie, l'Irlande, Israël et l'Amérique Centrale.

En 2016, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Tchéquie, les pays arabes et la France introduiront les RDA.

Un seul pays s'est positionné contre l'adoption : l'Espagne.

Le passage aux RDA est une évidence si ce n'est pas une fatalité.

La tradition AACR rend un peu plus facile le passage aux RDA mais il faut l'adapter au contexte du pays.

Thierry Clavel (RERO) a ensuite présenté le contexte et les enjeux du catalogage en Suisse débutant par un état des lieux : la Bibliothèque nationale et les grands réseaux (IDS, SBT, RERO). Il a ensuite parlé des perspectives avec le projet RDA D-A-CH et le projet SLSP. Pour sa présentation, il s'est inspiré du rapport d'avril 2015 sur les normes, règles et formats de métadonnées établi par le groupe d'experts mandaté par le Groupe de travail bibliothéconomie RERO 2017 dans le cadre de l'étude sur l'avenir de RERO après le départ du canton de Vaud.

### **L'adapter puis l'adopter : la position française par rapport à RDA (Françoise Leresche et Géraldine Lucerna)**

Françoise Leresche a expliqué pourquoi les RDA telles quelles ne conviennent pas, notamment concernant les divergences de point de vue de l'application du modèle FRBR. A la demande de la France, EURIG a donc créé le groupe de travail sur les expressions afin de pouvoir clarifier cet aspect dans les RDA.

Autre problème des RDA : il y a beaucoup d'options et d'alternatives, ce qui signifie que la récupération des données va demander des interventions manuelles du catalogueur. Enfin on ne peut pas voir le résultat d'un catalogage FRBRisé puisque les logiciels qui exploitent FRBR n'existent pas.

Il faut appliquer des algorithmes FRBR sur les catalogues, répondre aux nouveaux enjeux liés à l'univers numérique.

Il faut construire l'interopérabilité par des identifiants et un partage des autorités.

Il faut préparer l'avenir en participant à EURIG et à des groupes de travail du JSC.

Le code RDA-FR est la préparation d'un futur profil français en maintenant les règles françaises s'il y a des divergences profondes. Il n'y aura pas d'adoption officielle, tant qu'il y aura des divergences, ceci dans l'esprit de faire évoluer les règles.

Les règles sont publiées sur le site [AFNOR-BIVI](http://www.afnor-bivl.fr/) avec un accès libre et gratuit.

Le programme Transition bibliographique est piloté par la BnF et l'ABES. C'est plus large qu'une simple évolution du catalogage :

- web de données et diffusion en RDF,
- modèle FRBR et FRBRisation des catalogues,
- RDA et révision des règles,
- formation,
- système et données,
- information aux administrateurs de SIGB,
- information aux éditeurs de SID,
- veille sur l'évolution des données (<http://biblioseme.info/>),
- accompagnement au changement.

Géraldine Lucerna (Média Normandie) a présenté le nouveau site web <http://transition-bibliographique.fr/> dont le but est d'informer le public sur la position de la France et sur les travaux des trois groupes de travail :

- normalisation,
- formation,
- systèmes et données.

Le site recense beaucoup d'informations : lien à l'AFNOR-BIVI pour la publication des règles, pages professionnelles du site de la BnF, site de l'ABES, site BIBDOC pour la formation continue.

Il existait déjà le site <http://rda-en-france.enssib.fr/> mais le nouveau site est conçu pour apporter des contenus beaucoup plus rédactionnels et orientés vers le public.

Françoise Leresche a ensuite présenté la normalisation des RDA en France.  
6 groupes de travail ont été constitués depuis 2011 :

- manifestations et items,
- données autorités pour les œuvres et les expressions,
- données autorités pour les personnes et les familles,
- données autorités pour les collectivités (groupe plus récent),
- relations entre entités,
- musique (groupe plus récent).

Les groupes travaillent par élément de données et non plus par description bibliographique. Ils reprennent la structure RDA en se basant sur la traduction canadienne qu'ils reformulent ou précisent, ou simplifient. Ils relèvent les divergences et ajoutent des exemples français.

La parution sera progressive avec indication de la conformité (ou pas) à RDA. Pour l'instant, peu de chapitres sont disponibles et le document est un simple PDF.

Pour 2016, il est prévu de publier les règles pour les types de support, la zone de l'adresse, la description des ressources électroniques, les œuvres et expressions (partie générale), les relations entre entités, l'identification des personnes.

Géraldine Lucerna a poursuivi sur l'aspect des formations. Il y a deux cursus de formation. Le premier consiste en une information générale sur l'évolution des catalogues et le deuxième sur la mise en pratique des nouvelles règles.

Un réseau national de formateurs rédige les supports et forme les formateurs.

Le constat est que les logiciels actuels ne sont pas prêts.

### **Table ronde : les communautés professionnelles au défi de l'interopérabilité (Jérôme Villeminoz, Claire Sibille, Katell Briatte, Vincent Boulet)**

Jérôme Villeminoz a introduit la table ronde par un joli lapsus définissant l'interopérabilité commun un sujet très "vache" (au lieu de vaste) !

Katell Briatte (Ministère de la culture et de la communication) a parlé d'un projet de normalisation des vocabulaires et d'un projet de référentiel des acteurs.

Claire Sibille (Service interministériel des archives de France) a relevé que les archives et les bibliothèques possèdent les mêmes fonds, mais les archivistes ont une approche par structure hiérarchique, raison pour laquelle ils ont adopté le format XML EAD. Par contre, il y a convergence sur la question des autorités et la notion d'identifiant pérenne qui joue un rôle primordial.

Vincent Boulet (BnF) relève qu'effectivement les données autorités (personnes, familles, collectivités) peuvent avoir une norme commune entre bibliothèque et archives.

L'objectif est de s'aligner sur les RDA si c'est possible (les règles pour les archives existent dans les RDA). Il faut mettre les pratiques en cohérence, donner un cadre pour faciliter l'échange des données. Il faut travailler sur la qualité, s'assurer que l'information est juste et peut être récupérée par d'autre. Il y a un projet de mettre en commun les autorités de la BnF (patrimonial) et les autorités de l'ABES (chercheurs) pour créer un référentiel national, en tenant compte que les archives détiennent des informations que les bibliothèques n'ont pas.

## **Conclusion (Gildas Illien)**

Gildas Illien (BnF) a relevé les points qui rassurent. Les choses avancent et deviennent concrètes, il y a un véritable programme national Transition bibliographique avec un accompagnement au changement, non seulement pour sensibiliser, mais aussi pour rendre visible ce qu'implique ces nouveautés. Avec ce projet, on sait où on va et on peut avancer sans forcément tout changer. La FRBRisation est en marche et elle est attaquée par plusieurs bouts.

La pédagogie est essentielle, il faut montrer les bénéfices pour ne pas faire peur. La normalisation doit être confrontée avec la pratique, il faut vérifier que la théorie s'applique à la réalité.

L'analyse du changement de système informatique à la BnF est prévue pour 2016.

Il faut relativiser : les articles en ligne ne sont pas concernés par RDA et c'est ce qui intéresse le plus le public. OCLC est un peu partout, mais les logiciels sauront-ils faire ce que nous voulons ? Il ne faut pas perdre non plus la maîtrise des données. Il est important de rester dans la même règle pour assurer la continuité d'un catalogage identique depuis 40 ans, mais le catalogue ne sera plus qu'un réservoir de données parmi d'autres. La notion de politique de catalogage est à revoir avec toutes les données hétérogènes qui constitueront les catalogues, il faut analyser les fonds qui doivent être traités minutieusement. Il n'est pas nécessaire de former tous les catalogueurs aux RDA, mais il faudra les réorienter dans une nouvelle vision de l'organisation du travail, bien que le "Data Librarian" n'existe pas encore en France. Le travail de catalogage va plutôt consister à retraiter les données, à créer les liens. Il faut définir la politique de qualité.

L'interopérabilité est en cours avec un projet de gestion des droits d'auteurs qui s'appuie sur les autorités de la BnF. Un projet de partage des autorités BnF et ABES est aussi en gestation pour désolidariser les autorités du catalogue et ajouter celles d'autres institutions.

## **Remarques personnelles**

Les présentations étaient toutes d'excellente qualité, et plus particulièrement le diaporama illustrant FRBR de Philippe Le Pape, ainsi que le discours de clôture de Gildas Illien construit sur certains mots non professionnels employés pendant la journée.

J'ai été impressionnée de voir comment la Bibliothèque nationale et l'ABES prennent en charge ce changement pour tous les catalogueurs français et à quel point ils insistent sur la formation et l'accompagnement au changement.

Je trouve personnellement que l'approche d'intégrer les RDA par "petite dose" est très intéressante, car je partage leur avis que les règles ne sont pas encore abouties. De plus, comme cela a été relevé à plusieurs reprises pendant la journée, il n'existe pas encore sur le marché de logiciel capable d'exploiter le scénario 100% FRBR de RDA.

Le catalogage du futur consistera à assurer la qualité des données produites par les bibliothèques qui possèdent l'information à la source, à lier les données à d'autres référentiels sur le web, à travailler sur les autorités pour identifier de manière univoque les auteurs et à importer les notices bibliographique qui ont déjà été faites par d'autres.

## Liste des abréviations moins connues...

ABES	Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
EAD	Encoded Archival Description
EURIG	European RDA Interest Group
FRAD	Functional Requirement for Authority Data / Fonctionnalités requises des données bibliographiques
FRBR	Functional Requirement for Bibliographic Records / Fonctionnalités requises des données d'autorité
FRSAD	Functional Requirement ofr Subject Authortiy Data / Fonctionnalités requises des données d'autorité matière
JSC	Joint Steering Committee
RDA	Ressources : description et accès
SLSP	Swiss Library Service Platform